



Je souhaite résilier mon contrat mutuelle

Par **ckol**, le **24/09/2008** à **13:35**

La date anniversaire de mon contrat mutuelle est au mois de mai.
Depuis 3 ans maintenant que j'ai adhéré à cette mutuelle, j'ai un problème concernant une de mes filles. Un problème "informatique", me dit-on, fait qu'elle n'est pas reconnue pour ses remboursements et donc il faut envoyer des décomptes sécu pour elle uniquement. Cela fait 3 ans que je patiente et je n'ai plus envie de me battre à chaque fois. A ce jour, je souhaite résilier mon contrat avant la date anniversaire et bien sur on ne veut pas me laisser partir. Qu'est-ce-que je risque si je fais refuser les prélèvements par ma banque? Ou quoi faire? Merci.